**F**



**WO/GA/51/****14**

**ORIGINAL :** **anglais**

**DATE :** **12 septembre 2019**

# Assemblée générale de l’OMPI

**Cinquante et unième session (24e session ordinaire)
Genève, 30 septembre – 9 octobre 2019**

Rapport sur le Comité consultatif sur l’application des droits (ACE)

*établi par le Secrétariat*

1. Au cours de la période considérée, le Comité consultatif sur l’application des droits (ACE) a tenu sa quatorzième session du 2 au 4 septembre 2019. Cette session a été présidée par M. Bemanya Twebaze (Ouganda). Le comité a adopté un résumé complet présenté par le président, publié sous la cote WIPO/ACE/14/15[[1]](#footnote-2).
2. Le programme de travail de la quatorzième session portait sur les thèmes suivants :
* échange de données d’expérience nationales relatives aux activités de sensibilisation et aux campagnes stratégiques menées pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle auprès du grand public, notamment les jeunes, conformément aux priorités des États membres dans le domaine éducatif, entre autres;
* échange de données d’expérience nationales relatives aux mécanismes institutionnels associés aux politiques et systèmes d’application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mécanismes permettant de régler les litiges de propriété intellectuelle d’une manière équilibrée, globale et efficace;
* échange de données d’expérience nationales relatives à l’assistance fournie par l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) dans le domaine législatif, notamment l’élaboration de lois nationales sur l’application des droits qui tiennent compte des éléments de flexibilité, du niveau de développement, des différences entre les traditions juridiques et de l’usage abusif des procédures d’application de la loi, compte tenu du contexte plus large de l’intérêt général et conformément aux priorités des États membres; et
* échange d’exemples de réussite concernant le renforcement des capacités et l’appui de l’OMPI en faveur des activités de formation à l’échelle nationale et régionale, pour les organismes et les fonctionnaires nationaux,conformément aux recommandations pertinentes du Plan d’action pour le développement et au mandat de l’ACE.
1. Le programme de travail a été examiné sur la base de 33 exposés présentés par des experts, un exposé présenté par le Secrétariat et quatre débats d’experts[[2]](#footnote-3). En outre, le Secrétariat a montré une courte vidéo récemment produite par l’Office de la propriété intellectuelle de la Trinité‑et‑Tobago et la société Trinidad and Tobago Music Company Limited, en coopération avec l’OMPI, pour promouvoir le respect du droit d’auteur, ainsi qu’une brève animation sur le respect du droit d’auteur à l’intention des jeunes enfants, mettant en scène Pororo le petit pingouin, toutes deux produites avec l’aide du fonds fiduciaire du Ministère de la culture, des sports et du tourisme de la République de Corée.
2. Au titre du point du programme de travail intitulé “Échange de données d’expérience nationales relatives aux activités de sensibilisation et aux campagnes stratégiques menées pour promouvoir le respect de la propriété intellectuelle auprès du grand public, notamment les jeunes, conformément aux priorités des États membres dans le domaine éducatif, entre autres”, des données d’expérience ont été partagées par le Département de la promotion de l’industrie et du commerce intérieur (DPIIT), le Ministère du commerce et de l’industrie (Inde), l’Office norvégien de la propriété industrielle, les Olympiades de l’innovation et de la science, le Ministère de l’éducation d’Oman, l’Institut national pour la défense de la concurrence et la protection de la propriété intellectuelle (INDECOPI) (Pérou) et l’Office national de la propriété intellectuelle de la République de Moldova (AGEPI).
3. Dans le cadre du point du programme de travail intitulé “Échange de données d’expérience nationales relatives aux mécanismes institutionnels associés aux politiques et systèmes d’application des droits de propriété intellectuelle, notamment les mécanismes permettant de régler les litiges de propriété intellectuelle d’une manière équilibrée, globale et efficace”, les exposés ont été regroupés autour de six thèmes.
4. Sous le thème “Coordination de l’application des droits de propriété intellectuelle”, des données d’expérience ont été échangées par le Conseil national de lutte contre le piratage et les atteintes à la propriété intellectuelle (CNCP) (Brésil), l’Organe de coordination pour la surveillance du marché et la lutte contre le commerce illicite (SYKEAAP) (Grèce), l’Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC), l’Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO), l’Office espagnol des brevets et des marques (OEPM) et l’Office des brevets et des marques des États‑Unis d’Amérique (USPTO). Un débat d’experts a été animé par M. Ermias Yemanebirhan, directeur général de l’Office éthiopien de la propriété intellectuelle (EIPO).
5. Sous le thème “Nouvelles technologies en matière d’application des droits de propriété intellectuelle”, le Centre de compétence en droit de la propriété intellectuelle et de l’innovation, Université de Neuchâtel (Suisse) et l’Office de l’Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) ont échangé leurs données d’expérience.
6. Sous le thème “Mécanismes institutionnels pour lutter contre les atteintes à la propriété intellectuelle commises en ligne”, Mme Jane Lambert, avocate, Gray’s Inn, Londres, et M. Frederick Mostert, professeur invité de la faculté de droit Dickson Poon du King’s College de Londres et chargé de recherche au Centre de recherche en propriété intellectuelle d’Oxford (Royaume‑Uni), ont présenté une “Étude sur les mesures de défense de la propriété intellectuelle, en particulier les mesures de lutte contre le piratage dans l’environnement numérique”. En outre, l’Administration nationale du droit d’auteur de la République populaire de Chine (NCAC), l’Organisation du droit d’auteur hellénique (HCO), le Service fédéral chargé de la supervision des communications, des technologies de l’information et des médias (Roskomnadzor) (Fédération de Russie) et l’unité de police spécialisée dans la lutte contre les atteintes à la propriété intellectuelle de la police de la ville de Londres (Royaume‑Uni) ont partagé des données d’expérience. Un débat d’experts a été animé par M. Mostert.
7. Sous le thème “Initiatives visant à prévenir la publicité rémunérée sur les sites Web portant atteinte au droit d’auteur”, le Secrétariat de l’OMPI a présenté le “Projet relatif à la base de données sur la promotion du respect de la propriété intellectuelle”[[3]](#footnote-4). Au cours des discussions qui ont suivi, la valeur du projet a été reconnue. Certains États membres estimaient que le projet profiterait également de l’organisation d’une réunion avec les parties prenantes concernées. En outre, l’Autorité de régulation des télécommunications (AGCOM) (Italie), l’Agence coréenne de la protection du droit d’auteur (KCOPA) et la Direction générale du marché intérieur, de l’industrie, de l’entrepreneuriat et des PME (DG Grow), Commission européenne, ont partagé leurs données d’expérience. Un débat d’experts a eu lieu, animé par Mme Angela van der Meer, conseillère principale en matière de politique, entreprise et innovation, Département de l’innovation et des savoirs, Ministère des affaires économiques et de la politique climatique (Pays‑Bas).
8. Sous le thème “Rôle des intermédiaires dans la protection des droits de propriété intellectuelle”, des données d’expérience ont été partagées par l’Union postale universelle (UPU), l’Association de l’industrie de l’informatique et de la communication (CCIA), le groupe Alibaba, Amazon, Facebook et Google. Un débat d’experts a eu lieu, animé par M. Ray Augusto Meloni García, directeur du Département des signes distinctifs de l’INDECOPI.
9. Sous le thème “Pouvoir d’appréciation des juges et du ministère public dans les procédures pour atteinte aux droits de propriété intellectuelle”, des données d’expérience ont été partagées par M. Vladimir Popov, juge (Fédération de Russie), M. Valston Graham, directeur en charge du ministère public (Saint‑Kitts‑et‑Nevis), et Mme Charlotte Hart (Royaume‑Uni).
10. Au titre du point du programme de travail intitulé “Échange de données d’expérience nationales relatives à l’assistance fournie par l’OMPI dans le domaine législatif, notamment l’élaboration de lois nationales sur l’application des droits qui tiennent compte des éléments de flexibilité, du niveau de développement, des différences entre les traditions juridiques et de l’usage abusif des procédures d’application de la loi, compte tenu du contexte plus large de l’intérêt général et conformément aux priorités des États membres”, des données d’expérience ont été partagées par le Service juridique du Ministère de la justice et des affaires intérieures (Mongolie).
11. Au titre du point du programme de travail intitulé “Échange d’exemples de réussite concernant le renforcement des capacités et l’appui de l’OMPI en faveur des activités de formation à l’échelle nationale et régionale, pour les organismes et les fonctionnaires nationaux, conformément aux recommandations pertinentes du Plan d’action pour le développement et au mandat de l’ACE”, des données d’expérience nationales et régionales ont été partagées par le Botswana et l’Institut de formation des magistrats de la Cour suprême des Caraïbes orientales.
12. Le comité a pris note de l’exposé du Secrétariat sur les activités récentes de l’OMPI dans le domaine de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, inspirées par la recommandation n° 45 du Plan d’action pour le développement et l’objectif stratégique VI de l’Organisation, intitulé “Coopération internationale pour le respect de la propriété intellectuelle”[[4]](#footnote-5).
13. En ce qui concerne ses travaux futurs, le comité est convenu de poursuivre l’examen, à sa quinzième session, du programme de travail en cours mentionné au paragraphe 2 du présent document.
14. *L’Assemblée générale de l’OMPI est invitée à prendre note du “Rapport sur le Comité consultatif sur l’application des droits (ACE)” (document WO/GA/51/14).*

[Fin du document]

1. Tous les documents de travail sont disponibles à l’adresse <https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=50412>. [↑](#footnote-ref-2)
2. Documents WIPO/ACE/14/4 Rev. à WIPO/ACE/14/14. [↑](#footnote-ref-3)
3. Document WIPO/ACE/14/9. [↑](#footnote-ref-4)
4. Document WIPO/ACE/14/2. [↑](#footnote-ref-5)